



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Communiqué de presse

Ville de La Tour-de-Peilz

Boucllement positif des comptes 2012

Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi 15 mai 2013, la Municipalité de La Tour-de-Peilz a présenté ses comptes pour l'année 2012. Ceux-ci, après une année 2011 légèrement déficitaire, renouent avec les chiffres noirs. Ils affichent un excédent de revenus de Fr. 591'871.-- pour un total de dépenses de Fr. 53'938'173.-- . Il s'agit là du huitième exercice positif depuis 2003.

L'exercice 2012 aura été marqué, du côté des recettes, par un recul de certains revenus fiscaux comme les impôts sur les personnes physiques (- Fr. 1'216'609.--) et la fortune (- Fr. 785'743.--), le capital des sociétés (- Fr. 39'734.--) et le bénéfice des sociétés (- Fr. 145'871.--), qui sont en diminution par rapport au budget. A contrario, l'impôt à la source (+ Fr. 1'754'544.--), l'impôt spécial des étrangers (+ Fr. 522'308.--), les droits de mutations (+ Fr. 135'817.--) et l'impôt sur les gains immobiliers (+ Fr. 31'142.--) sont supérieurs aux prévisions budgétaires et contribuent, au final, à l'augmentation de Fr. 375'297.-- des recettes par rapport au budget.

Au total, les revenus 2012 de la Commune s'élèvent à Fr. 54'530'044.--.

Pour ce qui est des charges, ces dernières ont été à nouveau fermement maîtrisées et sont de 5,28% inférieures au budget, soit Fr. 3'009'449.--, pour un total de Fr. 53'938'173.--. Ceci contribue également au rééquilibrage global des comptes par rapport au budget 2012 qui prévoyait un déficit de Fr. 3'896'868.--. Les principaux postes concernés par ces diminutions de charges sont les achats de mobilier et de matériel, les fournitures, les honoraires, l'entretien du patrimoine ainsi que Sécurité Riviera (- Fr. 353'032.--). Fait intéressant à relever, le poste « Intérêts de la dette » diminue de Fr. 409'523.-- en raison de la non-utilisation de la réserve d'emprunts et du renouvellement d'un emprunt en mai 2012 à un taux inférieur à celui du précédent.

La dette de la commune s'élève à Fr. 17'500'000.-- (hors fondations -1,47 million) , soit Fr. 1'754.-- par habitant, ce qui représente une charge annuelle d'intérêts de Fr. 43.-- (Fr. 63.-- en 2011). Pour rappel, ces montants étaient de Fr. 36'862'000.-- et de Fr. 124.-- par habitant il y a dix ans (chiffres 2002).

La marge d'autofinancement, pour sa part, est positive, à hauteur de Fr. 1'415'556.--.

Cet exercice satisfaisant permet à la Municipalité de maintenir son programme d'investissements qui, au-delà du parking souterrain des Remparts et du réaménagement de la place des Anciens-Fossés, prévoit notamment la rénovation de la Maison de commune, du collège Courbet et du Château.

La Tour-de-Peilz, 15 mai 2013

